



AVIS AUX AGENTS ET AUX CLIENTS

OBJET : MODIFICATION TARIFAIRE DE L'ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS POUR 2020

L'Administration de pilotage des Grands Lacs (APGL) a pour mandat d'établir, d'entretenir et d'administrer, dans un cadre axé sur la sécurité et l'autonomie financière, un service de pilotage efficace dans la région dont elle est chargée.

L'APGL avait prévu éliminer son déficit accumulé de 0,5 million \$ à la fin de l'année civile 2019; cet objectif n'a toutefois pu être atteint en raison des frais de pilotage additionnels associés aux débits d'eau élevés pendant la majeure partie de la saison 2019 ainsi qu'à une augmentation de 29 % du nombre d'affectations par rapport aux prévisions budgétaires de 2019, ces affectations supplémentaires ayant été en grande partie effectuées en surtemps dû à un manque de pilotes pour répondre à cette demande.

Le 25 mars 2020, le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre des Transports, a approuvé le *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de pilotage des Grands Lacs*. Ainsi, les modifications suivantes entrent en vigueur à partir de cette date :

- augmentation tarifaire générale de 3,0 %;
- augmentation de 135 \$ à 137 \$ du droit pour le transfert de pilote aux écluses de Saint-Lambert et de Beauharnois;
- un droit de 325 \$ par embarquement ou débarquement d'un pilote breveté à Cap Vincent;
- un droit uniformisé de 1 200 \$ pour un accostage ou appareillage dans toutes les circonscriptions;
- un droit 2 750 \$ lorsqu'un pilote est retenu à bord d'un navire au-delà du point d'embarquement au terme d'une affectation dans le but de continuer le voyage avec une deuxième affectation;
- prolongation jusqu'au 31 décembre 2021 du droit supplémentaire de 5 % pour la formation des apprentis-pilotes.

L'Administration maintient son engagement à offrir des services de pilotage sécuritaires et efficaces sur les Grands Lacs tout en restant financièrement autonome.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Stéphane Bissonnette, directeur des finances de l'APGL, au 613-933-2991, poste 207.

Le 3 avril 2020
Cornwall (Ontario)

Michèle Bergevin
Directrice générale